

COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2025
- Page 3** Communication financière :
Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 5** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2025
- Page 6** Résumé des principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI
au 30 juin 2025
- Page 12** États financiers consolidés IAS/IFRS
au 30 juin 2025
- Page 17** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 18** Note de présentation des règles
et principes comptables au 30 juin 2025
- Page 27** Extrait des États financiers consolidés
BNP Paribas au 30 juin 2025



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Le groupe BMCI affiche au 30 juin 2025, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,99 milliard de dirhams** en hausse de **5,4%** par rapport au 30 juin 2024. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **1,19 milliard de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **60%**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **397 millions de dirhams**, soit une hausse de **10,1%** par rapport au 30 juin 2024. Le Résultat Net Consolidé atteint **218 millions de dirhams** en progression de **2,5%** par rapport au 30 juin 2024. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **385 millions de dirhams** en progression de **6,8%** par rapport au 30 juin 2024.

	SOCIAL	CONSOLIDÉ
PRODUIT NET BANCAIRE	1,89 MILLIARD DE DIRHAMS	1,99 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	748 MILLIONS DE DIRHAMS	796 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET	292 MILLIONS DE DIRHAMS	218 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	62%	60%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE	48,65 MILLIARDS DE DIRHAMS	56,86 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ	15,0%	13,5%
RATIO DE LIQUIDITÉ	186%	140%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés se sont établis à 56,86 milliards de dirhams à fin juin 2025 contre 59,19 milliards de dirhams au 31 décembre 2024.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1,99 milliard de dirhams à fin juin 2025 en hausse de 5,4% par rapport à fin juin 2024, essentiellement du fait de la hausse de la marge d'intérêt et de la marge sur commissions respectivement de +5,2% et +6,8%.

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 1,89 milliard de dirhams, en hausse de 4,3% par rapport à fin juin 2024.

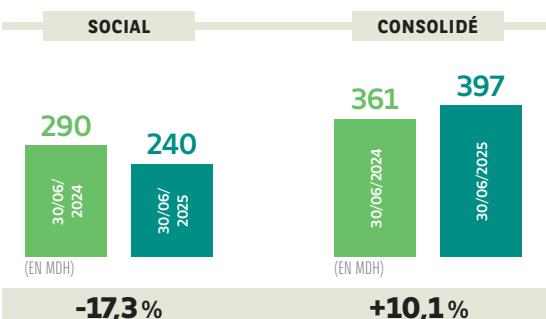


COÛT DU RISQUE (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 10,1% à fin juin 2025 par rapport à fin juin 2024.

CoR Social: la Banque poursuit sa politique prudente de provisionnement. Le taux de couverture en social s'établit ainsi à 80,6% à fin juin 2025 (vs. 80,2% à fin juin 2024). La baisse du coût du risque en social s'explique par un environnement macroéconomique favorable, et une amélioration de la situation financière des ménages notamment dans les activités de crédit à la consommation.

CoR Consolidé : la hausse de +10,1% du coût du risque inclut un renforcement des provisions sur le portefeuille de crédits (stage 1 et 2).



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de juin 2025 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.
Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 20 mai 2025 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets BDO et FIDAROC GRANT THORNTON, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice clos au 31 décembre 2024.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Mme Wafa BELMAACHI, en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, et ce, pour un mandat arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026. L'Assemblée Générale a également pris acte de la nomination de M. Gilles FROMAGEOT, en tant que nouveau représentant permanent d'Axa Assurance Maroc, en remplacement de Mme Meryem CHAMI.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

En conséquence des divers changements intervenus tels que cités ci-dessus, le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2024 est composé de 12 membres :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	08-mar-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHE	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-jui-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-jui-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Philippe DUMEL	Membre	26-jui-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Wafa BELMAACHI	Membre indépendant	01-fev-25	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par M. Gilles FROMAGEOT depuis le 19 mars 2025	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026



**TROIS COMITÉS
RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE

FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2025

STRATÉGIE

Fusion-absorption de BDSI par BMCI

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la BMCI a approuvé le 23 juin 2025 le traité de fusion aux termes duquel sa filiale BDSI lui a fait apport de la totalité de son actif et de son passif au titre de la fusion-absorption BDSI par la BMCI. Cette opération stratégique s'inscrit dans le cadre de la volonté de la BMCI de rationaliser son organisation pour davantage d'efficacité au service de ses clients, d'accroître la maîtrise de ses propres développements informatiques, à travers l'internalisation et l'intégration des prestations informatiques jusqu'alors externalisées auprès de BDSI.

CERTIFICATIONS

Obtention de la certification ISAE 3402 : Une nouvelle étape vers l'excellence

BMCI Securities Services a obtenu la certification internationale ISAE 3402 Type 1 pour ses activités Custody, validée par le cabinet Forvis Mazars, attestant la conformité du dispositif de contrôle interne.

Cette reconnaissance internationale renforce la confiance des investisseurs institutionnels et partenaires stratégiques en garantissant la fiabilité et la transparence des services de conservation et de gestion des actifs. Elle confirme la position de la BMCI comme acteur de référence au Maroc et à l'international, engagé dans l'amélioration continue de la qualité de ses services.

PARTENARIATS

La BMCI s'associe à l'ISCAE pour renforcer les compétences des collaborateurs

La BMCI a conclu un partenariat stratégique avec le Groupe ISCAE pour le lancement du programme « Passerelles », un dispositif innovant de formation certifiante visant à renforcer les compétences et l'employabilité de ses collaborateurs.

Ce programme d'Upskilling et de Reskilling, combinant enseignements académiques, ateliers pratiques et suivi continu, reflète l'engagement de la banque en faveur du développement des talents et de la mobilité interne. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté de la BMCI de préparer ses équipes aux évolutions rapides du secteur bancaire et d'accompagner la transformation des entreprises au Maroc et à l'international.

ENGAGEMENT

Renforcement de l'engagement en faveur de la finance durable

La BMCI a renforcé son engagement en faveur de la finance durable en obtenant une ligne de financement de 65 millions d'euros auprès de la BERD, dans le cadre du programme Green Economy Financing Facility (GEFF Plus).

Soutenu par l'Union européenne, le Fonds vert pour le climat et le gouvernement du Canada, permet à la BMCI d'élargir son offre de financements verts et d'accompagner davantage ses clients corporates dans leurs projets de transition écologique. En intégrant également des incitations à l'investissement et une assistance technique, la BMCI devient ainsi la première banque de la place à bénéficier de l'ensemble du dispositif GEFF Plus, affirmant son rôle d'acteur bancaire de référence dans le développement durable.



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2025.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- ⇒ La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- ⇒ Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance », publiée en mai 2017, remplace la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La dite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

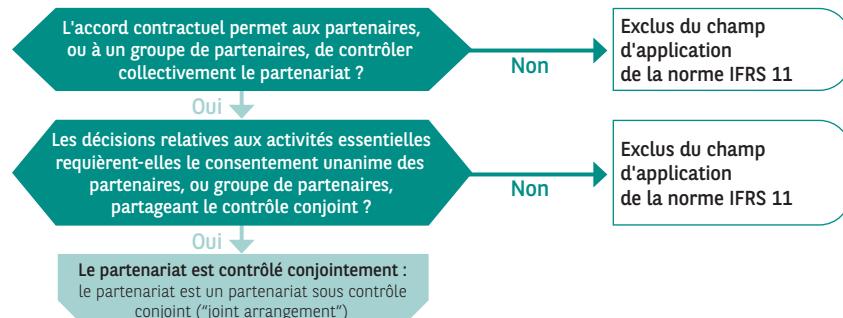
⇒ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

⇒ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

⇒ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

⇒ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.

⇒ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2025 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
MCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX Immobilière Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%

* En cours de liquidation

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- ⇒ Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- ⇒ Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- ⇒ Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- ⇒ « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- ⇒ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- ⇒ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- ⇒ Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- ⇒ À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- ⇒ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
- ⇒ Trois modèles de Gestion possibles :
 - Held To Collect contractual cash flows (HTC) la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - Held To Collect and Sale (HTC&S) la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - Autre (Held For Sale - HFS) Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- ⇒ Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
- ⇒ Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- ⇒ La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- ⇒ Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- ⇒ Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- ⇒ Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interest).

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- ⇒ La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- ⇒ D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- ⇒ Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

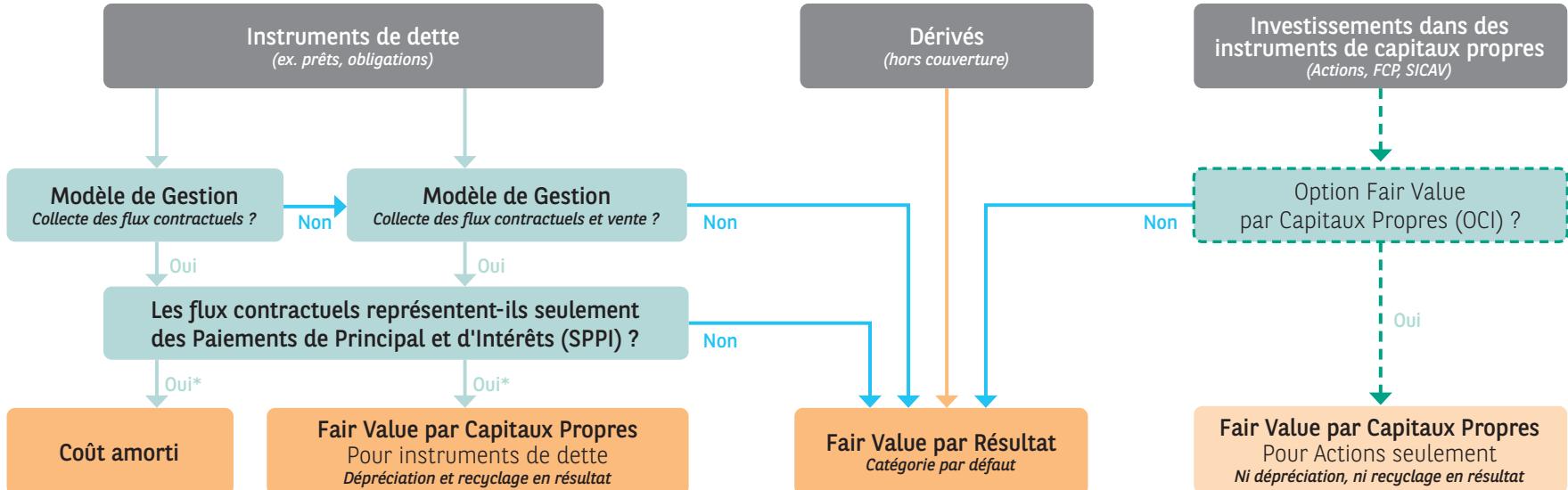
Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- ⇒ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- ⇒ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- ⇒ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.
- ⇒ Détermination du critère SPPI
- ⇒ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- ⇒ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



Classement et évaluation des passifs financiers

Dispositions relatives aux passifs financiers

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions de l'IFRS 9 sont les mêmes que pour l'ancienne norme IAS 39.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Les passifs financiers ayant trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre à des dettes désignées en juste valeur sur option sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Crédances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Perte de crédit attendue à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Perte de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Perte de crédit attendue à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu. Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

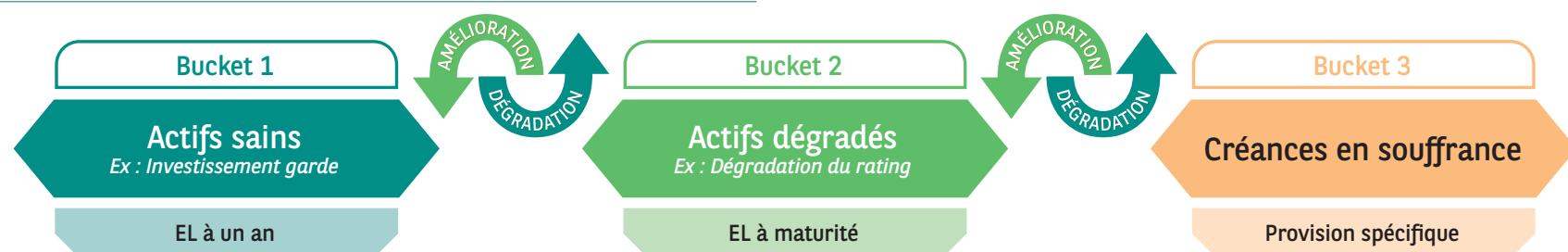
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés..

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- ⇒ **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- ⇒ **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- ⇒ **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- ⇒ **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ⇒ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ⇒ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- ⇒ Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- ⇒ Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- ⇒ Contrat de location relatif à des biens de faible valeur.
- ⇒ Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépayments de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles
Présentation du droit d'utilisation dans les Etats financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation.
Présentation du passif de location dans les Etats financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location.
	Charges d'amortissement en frais généraux
	Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

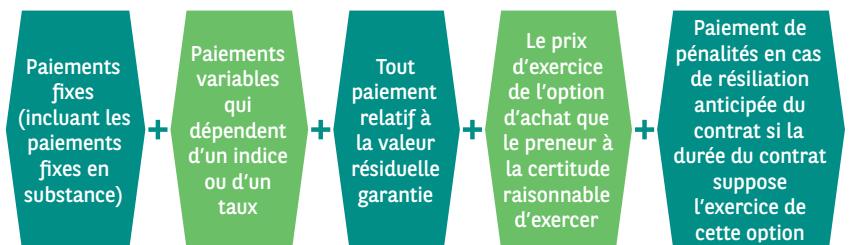
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- ⇒ Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Révision du taux d'actualisation

- ⇒ Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survivants affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- ⇒ L'approche par composants.
- ⇒ Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	Poids du composant
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projétées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghli et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésor aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée à la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.



10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 juin 2025, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI fait l'objet d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les opérations en devises relatives à ses activités.

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital. Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Prévisions du capital

Les ratios prévisionnels de BMCI sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minium réglementaire en vigueur : 8,0% au niveau du ratio sur fonds propres de base de catégorie 1 (CET1), 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Evolution du ratio prévisionnel sur base sociale

Base Individuelle	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2026
Réalisé	Projection	Projection	Projection	Projection
CET 1 Ratio (Seuil Min 8%)	11,0%	11,0%	11,1%	11,2%
Tier 1 Ratio (Seuil Min 9%)	12,2%	12,2%	12,3%	13,1%
Tier 2 Ratio	2,7%	2,7%	2,8%	2,8%
Ratio de solvabilité (Seuil Min 12%)	15,0%	14,9%	14,9%	15,7%

Evolution du ratio prévisionnel sur base consolidée

Base Consolidée	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2026
Réalisé	Projection	Projection	Projection	Projection
CET 1 Ratio (Seuil Min 8%)	10,1%	10,0%	10,2%	10,3%
Tier 1 Ratio (Seuil Min 9%)	11,2%	11,1%	11,3%	12,1%
Tier 2 Ratio	2,3%	2,3%	2,2%	2,2%
Ratio de solvabilité (Seuil Min 12%)	13,5%	13,4%	13,5%	14,3%

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.

- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisé par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédefinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{me} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{me} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{me} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché



La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Réfinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impassie de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'Etat Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

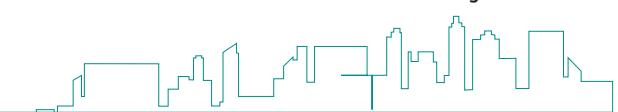
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.

→ l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels.

Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	754 981	1 793 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 644 097	2 475 187
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 315 930	2 160 357
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	328 167	314 830
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 442 335	1 749 697
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 442 335	1 749 697
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 390 845	7 118 952
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	3 977 276	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	56 862 462	59 193 851
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	27 012	29 088
Actifs d'impôt différé	280 661	301 008
Comptes de régularisation et autres actifs	1 674 614	1 152 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-2 828	6 680
Immeubles de placement	21 453	22 320
Immobilisations corporelles	1 025 999	1 066 024
Immobilisations incorporelles	628 659	611 420
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	76 815 285	78 074 415

COMpte DE RÉSULTAT IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts et produits assimilés	1 890 643	1 886 132
Intérêts et charges assimilées	538 388	600 436
MARGE D'INTÉRÊT	1 352 256	1 285 697
Commissions perçues	321 850	292 581
Commissions servies	36 689	25 650
MARGE SUR COMMISSIONS	285 161	266 930
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	351 375	352 498
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	342 381	330 505
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	8 994	21 993
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	476	568
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	476	568
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividends)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	62 763	42 382
Charges des autres activités	63 222	60 973
PRODUIT NET BANCAIRE	1 998 808	1 887 102
Charges générales d'exploitation	1 052 716	1 018 809
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	139 883	127 428
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	796 209	740 865
COÛT DU RISQUE	396 993	360 656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	399 215	380 209
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-9 508	-6 398
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4 781	-13 490
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	384 926	360 321
Impôts sur les bénéfices	167 279	147 918
RÉSULTAT NET	217 647	212 403
Résultat hors groupe	-5 126	1 496
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	222 773	210 907
Résultat par action (en dirham)	17	16
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET	217 647	326 070
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 374	29 763
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-10 150	-12 064
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-307	-1 262
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	123	602
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 040	17 039
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	232 687	343 109
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	237 813	342 185
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-5 126	924

BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 138	7 923
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 138	7 923
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 229 966	6 815 939
Dettes envers la clientèle	49 830 833	48 393 162
Titres de créance émis	5 103 031	7 801 290
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	27 471	34 895
Passifs d'impôt différé	163 143	258 113
Comptes de régularisation et autres passifs	4 900 783	4 270 132
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	862 371	844 945
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 308 246	2 302 548
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées		
Part du groupe	565 349	430 575
Part des minoritaires	25 808	26 363
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	35 619	20 579
Résultat net de l'exercice		
Part du groupe	217 647	326 070
Part des minoritaires	222 773	325 146
TOTAL PASSIF IFRS	76 815 285	78 074 415
CAPITAUX PROPRES	7 386 304	7 345 468
Part du groupe	7 365 623	7 318 181
Part des intérêts minoritaires	20 681	27 287

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2025	30/06/2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	384 926	360 321
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	139 883	127 428
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	443 434	360 656
+/- Dotations nettes aux provisions	17 426	15 097
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	-9 508	-6 398
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	86 570	14 153
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	677 806	510 936
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	-189 660	-2 188 858
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	3 303 241	576 074
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 811 418	-460 850
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	108 814	287 826
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-257 278	-135 864
- Impôts versés		
DIMINUTION/AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	153 699	-1 921 671
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	1 216 431	-1 050 415
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	19 016	16 648
+/- Flux liés aux immeubles de placement	868	870
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-117 097	-100 860
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-97 214	-83 342
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 030
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5 698	5 153
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-233 332	-233 877
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	885 885	-1 367 634
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-37 951	290 214
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	847 934	-1 077 420
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	754 981	950 367
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	92 953	-2 027 787
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	885 885	-1 367 634

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
Impôts courants	27 012	29 088
Impôts différés	280 661	301 008
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	307 673	330 097

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES****ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS**

au 30 juin 2025

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2023	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Opérations sur capital								-
Paiements fondés sur des actions								-
Opérations sur actions propres								-
Dividendes				-239 030		-239 030	-0	-239 030
Autres				21 617		21 617		21 617
Résultat au 31 Décembre 2024				325 146		325 146	924	326 070
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)							-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)				17 039	17 039		17 039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)			2 064		2 064		2 064
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)	-	-	2 064	17 039	19 103	-	19 103
Variations de périmètre								-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2024	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 288	7 345 468
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti								-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2024 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 288	7 345 468
Opérations sur capital								-
Paiements fondés sur des actions								-
Opérations sur actions propres								-
Dividendes				-239 027		-239 027	-1 480	-240 507
Autres				61 696		61 696	-	61 696
Résultat au 30 Juin 2025				222 773		222 773	-5 126	217 647
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)							-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)				15 040	15 040		15 040
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)			-13 040		-13 040		-13 040
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)	-	-	-13 040	15 040	2 000	-	2 000
Variations de périmètre								-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2025	1 327 928	5 213 953	-	788 122	35 619	7 365 623	20 682	7 386 304

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

		30/06/2025	31/12/2024
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR			
Effets publics et valeurs assimilées		1 442 335	1 749 697
Obligations et autres titres à revenu fixe		1 442 335	1 749 697
➤ Titres cotés		-	-
➤ Titres non cotés		-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		1 442 335	1 749 697

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2025	31/12/2024				
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 420 081	64 159	-	1 706 342	37 538	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	22 254	-	-	43 355	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 442 335	64 159	2 286	1 749 697	37 538	2 286
Total gains et pertes latents	-	64 159	2 286	-	37 538	2 286
Impôts différés	-	25 664	914	-	15 015	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	38 496	1 371	-	22 523	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	38 496	1 371	-	22 523	1 371	-

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2025
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	23 756	-	-	-	-	867	24 623
VALEUR NETTE AU BILAN	22 320	-	-	-	-	-867	21 453

IMMobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de DH

	30/06/2025	31/12/2024				
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 192 023	497 504	694 519	1 192 988	460 046	732 942
Equip. Mobilier, installation	819 252	664 448	154 804	784 364	614 842	169 522
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	778 135	601 459	176 676	748 431	584 871	163 560
TOTAL IMMobilisations corporelles	2 789 410	1 763 411	1 025 999	2 725 783	1 659 759	1 066 024
Logiciels informatiques acquis	1 250 113	723 958	526 155	1 183 803	674 939	508 863
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	102 504	-	102 504	102 557	-	102 557
TOTAL IMMobilisations incorporelles	1 352 617	723 958	628 659	1 286 360	674 939	611 420

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2025
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI		En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024	
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	3 977 276	2 465 886	
Comptes et prêts	2 423 730	1 326 218	
Valeurs reçues en pension	-	-	
Prêts subordonnés	-	-	
Autres prêts et créances	1 551 132	1 134 365	
TOTAL EN PRINCIPAL	3 974 861	2 460 583	
Créances rattachées	8 297	10 930	
Provisions	5 882	5 627	
Valeur nette	3 977 276	2 465 886	
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 873 231	4 404 685	
Comptes à vue	944 282	250 049	
Comptes et avances à terme	3 920 165	4 145 539	
Prêts subordonnés	-	-	
Créances rattachées	8 784	9 097	

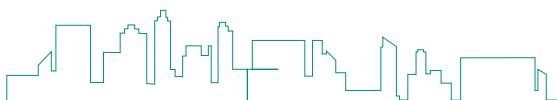
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024	
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 229 966	6 815 939	
Comptes et emprunts	4 522 690	5 120 611	
Valeurs données en pension	1 679 179	1 682 070	
TOTAL EN PRINCIPAL	6 201 869	6 802 681	
Dettes rattachées	28 097	13 258	
VALEUR AU BILAN	6 229 966	6 815 939	
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 870 705	4 422 591	
Comptes ordinaires créditeurs	893 265	226 131	
Comptes et avances à terme	3 971 740	4 189 830	
Dettes rattachées	5 700	6 630	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		En milliers de DH	
	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	275 593	435	
Provision pour engagements sociaux	121 674	105	
Provision pour litige et garanties de passif	50 021	2 362	10 330
Provision pour risques fiscaux			
Provision pour impôts			
Autres provisions pour risques et charges	397 657	68 459	61 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	844 945	71 361	72 157

MARGE D'INTÉRÊT		En milliers de DH	
	30/06/2025	Produits	Charges
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 698 259	303 659	1 394 599
Comptes et prêts / emprunts	1 432 543	170 597	1 261 946
Opérations de pensions	2 217	562	1 655
Opérations de location-financement	263 499	132 500	130 998
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	45 291	67 131	-21 840
Comptes et prêts / emprunts	45 291	46 548	-1 257
Opérations de pensions		20 583	-20 583
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		167 597	-167 597
TITRES DE DETTES	147 093	147 093	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 890 643	538 388	1 352 256

COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS		En milliers de DH	
	30/06/2025	Produits	Charges
Avec les Établissements de crédit	60 591	24 561	36 030
Avec la clientèle	45 330	24 561	20 769
Sur titres	14 202	-	14 202
De change	1 059	-	1 059
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	261 259	12 128	249 131
Produits nets de gestion d'OPCVM	7 082	-	7 082
Produits nets sur moyen de paiement	114 962	-	114 962
Assurance	48 357	-	48 357
Autres	90 658	12 128	78 730
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	321 850	36 689	285 161

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2025		En milliers de DH	
		Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées
TOTAL BILAN		68 441 693	4 612 338
dont			
ÉLÉMENTS D'ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		2 624 905	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		1 403 098	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti		3 976 452	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		48 781 277	4 548 047
Immobilisations corporelles		954 227	82
ÉLÉMENTS DU PASSIF			
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés		5 428 980	35 395
Dettes envers la clientèle		48 256 797	17 280
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Dettes subordonnées		2 308 246	
Capitaux propres		7 294 657	71 915
		30 170	-10 438
			7 386 304


RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 30 juin 2025

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS			En millions de DH
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2025							
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 442 368						33
Prêts et créances sur les Établissements de crédit							
Prêts et créances sur la clientèle							
Titres de dettes	1 442 368						33
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	57 379 344	9 771 586	8 977 565	316 351	708 289	6 873 273	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	3 983 158	-		5 882	-		
Prêts et créances sur la clientèle	46 005 175	9 771 586	8 977 565	310 302	708 289	6 873 273	
Titres de dettes	7 391 012			167			
TOTAL ACTIF	58 821 712	9 771 586	8 977 565	316 384	708 289	6 873 273	
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 971 683	1 932 222	647 828	26 412	54 920	194 696	
TOTAL	76 793 395	11 703 808	9 625 394	342 796	763 209	7 067 969	
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2024							
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 749 736						39
Prêts et créances sur les Établissements de crédit							
Prêts et créances sur la clientèle							
Titres de dettes	1 749 736						39
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 495 822	9 023 223	9 101 144	341 108	626 942	6 873 451	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 471 513	0		5 627	0		
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451	
Titres de dettes	7 119 124			172			
TOTAL ACTIF	60 245 559	9 023 223	9 101 144	341 147	626 942	6 873 451	
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 617	175 038	
TOTAL	77 658 802	10 879 004	9 797 035	382 085	686 558	7 048 489	

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

	En millions de DH	
	30/06/2025	30/06/2024
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-37 361	-4 176
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	39 289	-56 116
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	6	68
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	24 757	-41 380
Engagements par signature	14 526	-14 805
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-76 650	51 941
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-81 348	41 172
Engagements par signature	4 697	10 769
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	-16 614	-124 323
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	3 044	-124 464
Engagements par signature	-19 658	141
Autres actifs	-	
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-22 718	2 113
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-76 693	-126 386
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-342 342	-239 718
Récupérations sur prêts et créances	22 041	5 448
⇒ comptabilisés au coût amorti	22 041	5 448
⇒ comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-396 993	-360 656

**RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2025**

	En millions de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	1 290 227	26 448	46 810	-396	-10 833	1 352 256
MARGE SUR COMMISSIONS	243 779	-94	13 181	35 946	-7 651	285 161
PRODUIT NET BANCAIRE	1 963 589	26 432	61 902	40 749	-103 864	1 988 808
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 030 946	18 797	6 891	9 396	-13 314	1 052 716
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	509 558	-102 353	54 965	29 290	-92 245	399 215
RÉSULTAT NET	338 652	-87 161	30 077	22 433	-86 354	217 647
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	338 641	-82 023	30 077	22 432	-86 354	222 773

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En millions de DH			
	30/06/2025	31/12/2024		
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2 269 947		2 123 488	
⇒ Titres cotés				
⇒ Titres non cotés	2 269 947		2 123 488	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	328 167	-	314 830
⇒ Titres cotés				
⇒ Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	45 983		36 869	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 315 930	328 167	2 160 357	314 830

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En millions de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	3 138	7 923
JUSTE VALEUR AU BILAN	3 138	7 923

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2025

	En millions de DH	
Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	30 722	4 911 451
Comptes ordinaires	30 722	46 961
Prêts		4 864 490
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		8 982
TOTAL	30 722	4 920 433
PASSIF		
DÉPÔTS	1 271 466	46 961
Comptes ordinaires		46 961
Autres emprunts	1 271 466	
DETTE REPRÉSENTÉE PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	3 680	4 873 472
TOTAL	1 275 146	4 920 433
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 266 834
Engagements reçus		1 266 834

ÉLÉMENS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES
AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2025

	En millions de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés		87 495
Intérêts et charges assimilées	23 757	87 350
COMMISSIONS (PRODUITS)		7 746
COMMISSIONS (CHARGES)		94
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 249	13 314
LOYERS REÇUS		5 423
DETTE REPRÉSENTÉE PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES		
	30/06/2025	31/12/2024
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 103 031	7 801 290
titres de créances négociables		
emprunts obligataires	5 103 031	7 801 290
DETTES SUBORDONNÉES	2 308 246	2 302 548
Emprunt subordonné		
⇒ À durée déterminée		
⇒ À durée indéterminée	2 308 246	2 302 548
TITRES SUBORDONNÉS		
⇒ À durée déterminée		
⇒ À durée indéterminée	7 411 277	10 103 838
TOTAL		



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

	31/12/2024	Augmentations / Diminutions	Autres	En milliers de DH 30/06/2025
IMMOBILIER				
Valeur brute (bail commercial)	470 080	-39 428	430 652	
Amortissements et dépréciations (-)	208 612	-15 556	193 057	
TOTAL IMMOBILIER	261 468	-23 872	237 595	
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	45 971	
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-	10 327	
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-	45 971	
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 667	60	6 727	
TOTAL MOBILIER	3 659	-60	3 599	
TOTAL DROITS D'UTILISATION	265 127	-23 933	241 195	
Impôt différés actif (IDA)	112 658	-9 548	103 110	
SOUS TOTAL	377 785	-23 933	-9 548	344 305

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	31/12/2024	Intérêts courus	Paiements	Autres	En milliers de DH 30/06/2025
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	278 904	8 547	-27 307	-5 063	255 082
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	0	-	-	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 740	0	-47	-	2 693
TOTAL DROITS D'UTILISATION	281 645	8 548	-27 354	-5 063	257 776
Impôt différés Passif (IDP)	106 051	-	-	-9 573	96 478
Capitaux propres	-9 911	-	-	-	-9 911
Résultat	-	-	-	-38	-38
SOUS TOTAL	377 785	8 548	-27 354	-14 674	344 305

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2025	31/12/2024
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 206	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	222 773	325 146
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	17	24

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 1 ^{er} JANVIER 2025	-341.108	-626.942	-6.873.451
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	24.757	-81.348	178
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-41.029	-50.259	-1.346
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	44.584	25.622	264
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	21.203	-56.711	1.261
TRANSFERT DE ECL 12 MOIS (BUCKET 1) VERS ECL MATURITÉ (BUCKET 2)	14.729	-189.181	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-5.952	86.595	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2.617	55.620	-198.691
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-233	-7.643	31.365
Utilisations de dépréciations	-	-	342.342
Autres dotations/reprises sans changement de strate	10.042	-2.101	-173.755
AU 30 JUIN 2025	-316.351	-708.289	-6.873.273

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de DH 30/06/2025	En milliers de DH 31/12/2024
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS		
D'ordre des Établissements de crédit	13 261 808	11 624 914
D'ordre de la clientèle	5 023 600	3 750 488
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	8 238 208	7 874 426
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	7 910 374	8 596 303
Des Établissements de crédit	6 001 796	6 730 891
De l'État et d'autres organismes de garantie	1 908 578	1 865 412
d'autres organismes de garantie	-	-

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH 30/06/2025	En milliers de DH 31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS		
Aux Établissements de crédit	6 642 097	7 644 110
À la clientèle	663 005	779 900
Autre engagements en faveur de la clientèle	5 979 092	6 862 210
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit	-	-
De la clientèle	-	-

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 – Rabat
Maroc

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoi
Casablanca
Maroc

GROUPE BANQUE MAROCaine POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION

INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **7.386.304 KMAD**, dont un bénéfice net consolidé de **217.647 KMAD**.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 26 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory
BDO S.A.
Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 37 11
ICE : 001529604000091
Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Groupe International
7 Bd. Ouhada Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 59 86 70

Faïcal MEKOJAR
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux



1 1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.
La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- ⇒ Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
 - Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
 - Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
 - Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
 - Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- ⇒ Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- ⇒ Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- ⇒ Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- ⇒ Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ⇒ Dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- ⇒ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1 5 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion , un portefeuille d'instrument de dettes a été reclasé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1 5 6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Droit au bail	Durée d'amortissement
Logiciels informatiques		non amortissable
		7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRêTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	754 974	1 793 793
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	8 808 015	6 755 495
À vue	3 814 300	1 333 366
À terme	4 993 715	5 422 129
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 500 157	46 779 874
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 268 711	19 070 239
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 962 681	8 998 973
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 910 048	16 092 873
Autres crédits et financements participatifs	3 358 718	2 617 789
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 145 025	2 368 940
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	3 668 065	3 887 656
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 648 107	3 835 469
Autres titres de créance	19 929	52 159
Certificats de Sukuk		
Titres de propriété	28	28
AUTRES ACTIFS	1 709 411	983 459
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 070 303	7 762 254
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 392 564	7 120 491
Autres titres de créance	677 739	641 763
Certificats de Sukuk		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	450 918	455 059
Participation dans les entreprises liées	222 409	226 060
Autres titres de participation et emplois assimilés	228 509	229 000
Titres de Moudaraba et Mouscharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMobilisations données en Crédit-bail et en location	770 375	698 028
IMMobilisations données en Ijara		
IMMobilisations incorporelles	687 321	680 246
IMMobilisations corporelles	812 489	832 488
TOTAL DE L'ACTIF	74 377 054	72 997 292

HORS BILAN

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	20 920 720	20 262 870
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	612 196	709 899
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 844 513	6 592 868
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	6 256 047	5 113 284
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 207 963	7 844 820
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	2 000
ENGAGEMENTS REÇUS	7 612 558	8 457 978
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	5 703 980	6 592 566
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 908 578	1 865 412
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Mouscharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

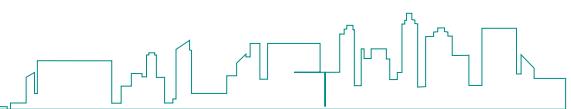
	En milliers de DH	
	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 536 227	2 465 550
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	128 038	115 464
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 321 630	1 315 078
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	147 155	155 012
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	94 798	89 417
Produits sur titres de Moudaraba et Mouscharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	206 802	198 611
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	277 982	255 240
Autres produits bancaires	359 823	336 728
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-645 091	-651 977
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-50 545	-65 971
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-149 629	-162 969
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-167 470	-180 659
Charges sur titres de Moudaraba et Mouscharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-164 494	-166 834
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-112 952	-75 545
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 891 136	1 813 573
Produits d'exploitation non bancaire *	23 831	2 165
Charges d'exploitation non bancaire	-214 567	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-170 121	-1124 583
Charges de personnel	-543 607	-483 074
Impôts et taxes	-16 544	-17 822
Charges externes	-465 233	-479 688
Autres charges générales d'exploitation	-29 391	-43 082
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-115 346	-100 917
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-767 661	-674 856
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-420 564	-483 416
Pertes sur créances irrécouvrables	-242 088	-112 142
Autres dotations aux provisions	-105 009	-79 299
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	728 409	387 157
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	413 001	297 834
Récupérations sur créances amorties	22 214	5 755
Autres reprises de provisions	293 194	83 568
RÉSULTAT COURANT	491 028	403 455
Produits non courants	2 091	8 604
Charges non courantes	-55 760	-34 045
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	437 359	378 015
Impôts sur les résultats	-144 948	-116 273
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	292 411	261 742
TOTAL PRODUITS	3 290 558	2 863 476
TOTAL CHARGES	-2 998 147	-2 601 734
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	292 411	261 742

BILAN PASSIF

	En milliers de DH	
	30/06/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		-
DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 442 234	4 917 001
À vue	2 058 011	1 533 996
À terme	3 384 223	3 383 005
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	48 297 619	45 662 200
Comptes à vue créditeurs	33 934 098	32 945 873
Comptes d'épargne	5 833 288	5 781 384
Dépôts à terme	6 090 603	4 932 858
Autres comptes créditeurs	2 439 630	2 002 085
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉDANCE ÉMIS	5 802 917	8 497 203
Titres de créance négociables émis	5 802 917	8 497 203
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	4 078 223	3 280 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	856 443	800 538
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉEVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
CAPITAL		
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	786 158	733 294
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	292 411	291 892
TOTAL DU PASSIF	74 377 054	72 997 292

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

	En milliers de DH	
	30/06/2025	30/06/2024
LIBELLE		
(+) Intérêts et produits assimilés	1 585 100	1 576 973
(-) Intérêts et charges assimilées	367 593	409 599
MARGE D'INTÉRÊT	1 217 507	1 167 374
(+) Produits sur financements participatifs	11 672	8 581
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINEMENTS PARTICIPATIFS	11 672	8 581
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	206 802	198 611
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	164 494	166 834
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	42 308	31 777
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)		
(+) Commissions perçues	279 041	255 240
(-) Commissions servies	36 155	24 315
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	242 886	230 925
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	95 423	78 483
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	605	2 859
(+) Résultat des opérations de change	250 819	236 303
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-17 291	14 159
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	329 556	331 804
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUSHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	97 414	94 341
(-) Diverses autres charges bancaires	50 206	51 230
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 891 136	1 813 573
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	4 508	1 540
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	23 831	310
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		1 183
(-) Charges générales d'exploitation		1 170 121
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	748 171	690 840
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-227 437	-291 699
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-29 707	4 584
RÉSULTAT COURANT	491 028	403 455
RÉSULTAT NON COURANT	-53 668	-25 441
(-) Impôts sur les résultats	144 948	-116 273
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	292 411	261 742
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	115 346	100 917



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025 En milliers de DH

Créances	Montant		Dont entreprises liées et apparentées		30/06/2025 Net 5	31/12/2024 Net 6
	Brut 1	Prov. 2	31/12/2024 Net 4	30/06/2025		
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés			NÉANT			
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025 En milliers de DH

ACTIF	30/06/2025		31/12/2024	
	INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	2 371	OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	34 897
DÉBITEURS DIVERS	330 547	178 207	Sommes dues par l'Etat	325 929
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-		Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 982	2 818	Comptes clients de prestations non bancaires	
Divers autres débiteurs	2 636	2 235	Divers autres débiteurs	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	66 021	70 357	COMPTE DE RÉGULARISATION	1 297 375
COMPTE DE RÉGULARISATION			Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	697 063
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	Comptes d'écart sur devises et titres	
Comptes d'écart sur devises et titres	8 449	2 463	Résultats sur produits dérivés de couverture	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 514	9 601	Charges à payer et produits constatés d'avance	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-	Autres comptes de régularisation	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	343 354	104 807	Comptes transitoires ou d'attente crééditeur	
Autres comptes de régularisation	936 057	580 193	TOTAL	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES				
TOTAL	1 709 411	983 459		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	30/06/2025		31/12/2024	
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	20 920 720	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	612 196
Credits documentaires import	-	-	Acceptations ou engagements de payer	
Acceptations ou engagements de payer			Ouvertures de crédits confirmés	
Ouvertures de crédits confirmés			Engagements de substitution sur émission de titres	
Engagements de substitution sur émission de titres			Engagements irrévocables de Crédit-bail	
Engagements irrévocables de Crédit-bail			Engagements révocables sur produits participatifs	
Engagements révocables sur produits participatifs			Autres engagements de financement donnés	612 196
Autres engagements de financement donnés	612 196	709 899	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	5 844 513
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 256 047	5 113 284	Acceptations ou engagements de payer	2 629 582
Credits documentaires export confirmés	1 541	7	Ouvertures de crédits confirmés	898 290
Acceptations ou engagements de payer	-	-	Engagements de substitution sur émission de titres	
Garanties de crédits données			Engagements irrévocables de Crédit-bail	
Autres cautions, avals et garanties données	6 254 506	5 113 277	Engagements révocables sur produits participatifs	5 838
Engagements en souffrance			Autres engagements de financement donnés	2 310 803
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	7 612 558	8 457 978	ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 256 047
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	Credit documentaires import	1 541
Ouvertures de crédit confirmés			Acceptations ou engagements de payer	
Engagements de substitution sur émission de titres			Ouvertures de crédits confirmés	
Autres engagements de financement reçus			Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	8 207 963
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 703 980	6 592 566	Garanties de crédits données	1 118
Garanties de crédits			Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 708 345
Autres garanties reçues	5 703 980	6 592 566	Autres cautions, avals et garanties données	1 498 500
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 908 578	1 865 412	Engagements en souffrance	1 510 023
Garanties de crédits	1 908 578	1 865 412	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	7 612 558
Autres garanties reçues	-	-	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 703 980

COMMISSIONS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	
Sur opérations de change	1 059
Sur opérations sur titres	2 002
Sur engagements sur titres	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	19 282
Sur moyens de paiement	114 962
Sur activités de conseil et d'assistance	8 837
Sur ventes de produits d'assurances	19 098
Commissions de fonctionnement de compte	20 689
Commissions sur prestations de service sur crédit	11 091
Sur autres prestations de service	82 021
COMMISSIONS VERSÉES	
Sur opérations de change	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
Sur produits dérivés	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	
Sur moyens de paiement	24 028
Sur activités de conseil et d'assistance	
Sur ventes de produits d'assurances	
Sur autres prestations de service	12 127

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025 En milliers de DH

PASSIF	30/06/2025		31/12/2024	
	INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	4 101	OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	46 520
CRÉDITEURS DIVERS	1 051 906	871 186	Sommes dues à l'Etat	306 272
Sommes dues aux organismes de prévoyance	11 401	4 552	Sommes dues aux organismes de prévoyance	-
Sommes diverses dues au personnel	7 007	36	Sommes diverses dues au personnel	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 211	1 042	Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	
Fournisseurs de biens et services	29 475	19 116	Fournisseurs de biens et services	
Divers autres crééditeurs	696 538	660 502	Divers autres crééditeurs	
COMPTE DE RÉGULARISATION	3 006 146	2 359 141	COMPTE DE RÉGULARISATION	
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-	Compte de concordance Dirhams/devises	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	95 161	83 139	Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	
Comptes d'écart sur devises et titres	0	0	Comptes d'écart sur devises et titres	
Résultats sur produits dérivés de couverture	33	-	Résultats sur produits dérivés de couverture	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	303	239	Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 107 138	1 776 620	Charges à payer et produits constatés d'avance	
Autres comptes de régularisation	-	-	Autres comptes de régularisation	
Comptes transitoires ou d'attente crééditeur	803 511	499 142	Comptes transitoires ou d'attente crééditeur	
TOTAL	4 078 223	3 280 236	TOTAL	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Catégorie de titres	En milliers de DH	
	Produits perçus	
Titres de participation	77 526	
Participations dans les entreprises liées	17 272	
Titres de l'activité de portefeuille	-	
Emplis assimilés	-	
TOTAL	94 798	

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS	En milliers de DH	
	Montant	
Titres achetés à remettre	-	
Autres titres à livrer	-	
ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Titres vendus à remettre	-	
Autres titres à recevoir	-	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Bilan	En milliers de DH	
	Montant	
ACTIF	5 400 925	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	40 053	
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2 217 013	
Créances sur la clientèle	2 801 936	
Titres de transaction et de placement et investissement	159 521	
Autres actifs	32 774	
Titres de participation et emplois assimilés	49 627	
Créances subordonnées	-	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	
PASSIF	5 400 925	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	568 552	
Dépôts de la clientèle	2 873 669	
Titres de créance émis	-	
Autres passifs	1 958 705	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	-	
HORS BILAN	8 135 191	
Engagements donnés	8	



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES		MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		246 870
AUTRES PRODUITS BANCAIRES		359 823
AUTRES CHARGES BANCAIRES		112 952
Commentaires		
Dont gains sur titres de transaction		104 723
Dont plus-values de cession sur BDT		-
Dont Produits sur engagements sur titres		-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés		-
Dont produits sur opérations de change		251 878
Dont Divers autres Produits bancaires		3 058
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement		164
Dont pertes sur titres de transaction		9 300
Dont moins-values de cession sur titres		-
Dont charges sur moyens de paiement		24 028
Dont autres charges sur prestations de service		12 127
Dont charges sur engagements de titres		-
Dont charges sur produits dérivés		17 291
Dont pertes sur opérations de change		-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts		43 023
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement		-
Diverses charges bancaires		7 183
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		23 831
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		214 567
Commentaires		
PRODUITS		
Dont produits sur valeurs et emplois divers		1 219
Dont plus-values de cession sur immobilisations financières		-
Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		45
Dont produits accessoires		-
Dont autres produits d'exploitation non bancaire		22 567
CHARGES		
Dont autres charges sur valeurs et emplois divers		753
Dont moins-values de cession sur immobilisations.		213 814
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOURVABLES		767 661
Commentaires		
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance		410 363
Dont pertes sur créances irrécouvrables		242 088
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		10 202
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges		104 994
Dont dotations aux provisions réglementées		-
Dont dotations aux autres provisions		-
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		728 409
Commentaires		
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance		413 001
Dont récupérations sur créances amorties		22 214
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		217 907
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature		-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges		75 288
Dont reprise de provisions réglementées		-
Dont reprise des autres provisions		-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
PRODUITS NON COURANTS		2 091
CHARGES NON COURANTES		55 760

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES		MONTANT
PRODUITS		356 147
Gains sur les titres de transaction		104 723
Plus-value de cession sur titres de placement		441
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		164
Gains sur les produits dérivés		-
Gains sur les opérations de change		250 819
CHARGES		26 591
Pertes sur les titres de transaction		9 300
Moins-value de cession sur titres de placement		-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		-
Pertes sur les produits dérivés		17 291
Pertes sur opérations de change		-
RÉSULTAT		329 556

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	SECTEUR PRIVÉ		Total au 30/06/2025	Total au 31/12/2024
			Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	422 790	789 992	13 893 544	18 559 475	33 665 801	32 675 036
COMPTE D'ÉPARGNE				5 825 795	5 825 795	5 781 387
DÉPÔTS À TERME	141 900	427 866	3 246 002	2 230 463	6 046 231	4 897 273
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIA)	579 656	362 486	1 587 395	178 164	2 707 691	2 272 702
INTÉRêTS COURUS À PAYER	1 351	728	16 198	33 824	52 102	35 802
TOTAL	1 145 697	1 581 072	18 743 129	26 827 721	48 297 620	45 662 200

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

CHARGES		MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL		543 607
Commentaires		
Dont salaires et appointements		359 224
Dont primes et gratifications		25 390
Dont charges d'assurances sociales		78 257
Dont charges de retraite		10 985
Dont charges de formation		14 417
Dont autres charges de personnel		55 334
IMPÔTS ET TAXES		16 544
Commentaires		
Taxe urbaine et taxe d'édition		9 484
Patente		-
Droits d'enregistrement		106
Timbres fiscaux et formules timbrées		-
Taxe sur les véhicules		6 954
Autres impôts, taxe et droits assimilés		
CHARGES EXTERNES		465 233
Commentaires		
Dont loyers de Crédit-bail et de location		106 582
Dont frais d'entretien et de réparation		22 586
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires		215 949
Prime d'assurance		2 226
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible		8 834
Dont transports et déplacements		14 747
Mission et réception		5 029
Dont publicité et publication		17 150
Frais postaux et télécommunications		35 538
Frais de recherche et de documentation		109
Frais de conseils et d'assemblée		347
Dons et cotisations		1 647
Fournitures de bureau et imprimés		3 642
Dont autres charges externes		30 844
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		29 391
Commentaires		
Dont pénalités et délits		-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation		29 391
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		115 346
Commentaires		

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2025
ÉCARTS DE RÉEVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453			5 184 874
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 789 946	421		2 785 367
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	52 864		786 158
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	291 892			292 411
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)				
TOTAL	7 537 567	52 864	0	7 591 371

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2025	Total au 31/12/2024
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTÉS	680 251	10 906 989	28	0	11 587 268	11 445 648
Bons du trésor et valeurs assimilées		10 906 989			10 906 989	10 769 741
Obligations	0	-	-	-	0	0
Autres titres de créance	680 251				680 251	675 878
Certificats de sukuk	-	0			0	0
Titres de propriété	-		28	0	28	28
TOTAL	680 251	10 906 989	28	0	11 587 268	11 445 648
Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus						


CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2025	Total au 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	1 092 902	152 761	11 726 591	259 553	13 231 807	14 030 215
Comptes à vue débiteurs	92 902	152 761	3 662 309	205 667	4 113 639	3 337 074
Créances commerciales sur le Maroc	0		1 882 347	0	1 882 347	2 032 317
Crédits à l'exportation			0		0	0
Autres crédits de trésorerie	1 000 000		6 181 935	53 886	7 235 821	8 660 824
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION			4 948 296		4 948 296	4 931 675
Crédits à la consommation			4 943 602		4 943 602	4 928 111
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation			4 693		4 693	3 564
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 355 583		7 348 109	234 903	8 938 595	8 962 379
Crédits à l'équipement	1 355 583		7 348 109	231 265	8 934 957	8 958 935
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement			3 638		3 638	3 444
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS		1 991 904	13 884 994		15 876 898	16 035 220
Crédits immobiliers		1 991 904	13 076 265		15 068 169	15 349 832
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière			808 729		808 729	685 388
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 959 340		2 942	1 962 282	1 167 878
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	602 859		1 531 150		2 134 009	2 355 298
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	5 828	481	97 099	53 573	156 981	216 318
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			652 326	743 988	1 396 313	1 449 830
Créances pré-douteuses			2 615	121 141	123 756	126 734
→ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			573 483	492 759	1 066 242	956 771
→ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			76 228	130 088	206 316	366 325
→ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 057 172	2 112 582	23 347 179	20 128 249	48 645 182	49 148 814

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc		Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2025 Total au 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	231 696	25 138	129 015		105 086	490 934 1 248 109
VALEURS REÇUES EN PENSION		-	-		-	-
Au jour le jour		-	-		-	-
À terme		-	-		-	-
PRÉTS DE TRÉSORERIE	-	900 000	1 267 123		1 270 192	3 437 315 1 855 589
Au jour le jour	-	900 000	887 123		1 270 192	3 057 315 1 105 589
À terme	-	-	380 000		-	380 000 750 000
PRÉTS FINANCIERS		206 667	4 371 125		-	4 577 792 4 473 297
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF		-	-		-	-
Mourabaha		-	-		-	-
Salam		-	-		-	-
Autres financements participatifs		-	-		-	-
AUTRES CRÉANCES	516 589	-	-		-	516 589 259 074
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	6 143		10 938			17 081 20 027
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			-			-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs		-	-		-	-
TOTAL	231 696	1 654 537	5 778 201		1 375 278	9 039 711 7 856 096

DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

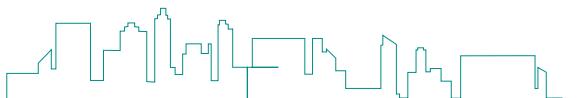
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc		Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2025 Total au 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		915	16 725		592 234	609 874 742 144
VALEURS DONNÉES EN PENSION	1 600 104		79 075			1 679 179 1 682 069
Au jour le jour			79 075			79 075 182 057
À terme	1 600 104					1 600 104 1 500 012
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	1 391 000		-		355 541	1 746 541 1 675 432
Au jour le jour	1 391 000		-			- 141 560
À terme	1 391 000		-		355 541	1 746 541 1 533 872
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649			6 649 6 649
DETTE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS			-			-
Mourabaha		-	-		-	-
Salam		-	-		-	-
Autres financements participatifs		-	-		-	-
AUTRES DETTES	1 375 133	-	-		-	1 375 133 800 149
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	24 625	161			71	24 858 10 557
TOTAL	3 015 729	1 376 048	102 610		947 846	5 442 234 4 917 000

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 269 946	2 269 946	2 104 700	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 269 946	2 269 946	2 104 700	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 375 215	1 375 200	1 344 128	58 081	15	15
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 355 922	1 355 907	1 324 800	58 021	15	15
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	19 266	19 266	19 300	60	-	-
Certificats de sukuk	0	0	-	-	-	-
Titres de propriété	28	28	28	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 943 415	7 942 121	7 847 904	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 282 430	7 281 136	7 186 604	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	660 985	660 985	661 300	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 588 577	11 587 268	11 286 732	58 081	1 309	1 309

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES				Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT	CARACTÉRISTIQUES				Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale	Taux nominal			Mode de remboursement	Montant (1)	entreprises liées	autres apparentés	Valeur nominale	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	41 400 000						100	0,10
Certificats de dépôt	12/01/2024	11/12/2025	100	3,60	27 700 000						100	2,98
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60	68 200 000						100	2,98
Certificats de dépôt	27/12/2024	30/12/2025	100	2,90	213 900 000						100	2,98
Certificats de dépôt	30/12/2024	31/12/2025	100	3,00	61 700 000						100	2,98
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,80	45 500 000						100	2,98
Certificats de dépôt	13/09/2024	16/09/2025	100	2,90	113 600 000						100	2,98
Certificats de dépôt	29/04/2025	30/04/2026	100	2,80	35 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	17/06/2025	17/06/2027	100	0,10	11 600 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	30 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	100 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	70 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70	48 300 000						100	2,98
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36	40 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	29/11/2024	01/12/2025	100	3,20	32 700 000						100	2,98
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,95	18 400 000						100	2,98
Certificats de dépôt	06/08/2024	08/08/2025	100	3,20	14 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	26/06/2025	30/06/2026	100	2,60	55 700 000						100	2,98
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10	36 700 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	100 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	40 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	10 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	100 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	30 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36	260 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	10 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60	15 100 000						100	2,98
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60	119 900 000						100	2,98
Certificats de dépôt	04/04/2025	07/04/2026	100	3,50	194 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	28/04/2025	29/04/2026	100	2,65	37 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	30 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	100 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	150 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98	20 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45	182 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	29/01/2025	30/01/2025	100	2,75	55 800 000						100	2,98
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,30	43 500 000						100	2,98
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,20	172 900 000						100	2,98
Certificats de dépôt	04/09/2024	05/09/2025	100	3,00	40 000 000						100	2,98
Certificats de dépôt	26/05/2025	27/05/2026	100	2,45	86 200 000						100	2,98
Certificats de dépôt	28/05/2025	29/05/2026	100	2,75	27 000 000						100	2,98
TOTAL												5 673 300 000

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 129 617 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers Etats de synthèse de la société émettrice			En milliers de DH
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	30/06/2025	156 619	-57 640	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	49 627	30/06/2025	8 970	2 904	47 548
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	14 029	30/06/2025	14 097	2 237	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	30/06/2025	10 138	-173	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	30/06/2025	19 192	19 041	29 979
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		30/06/2025	-104	-24	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	30/06/2025	-8 481	-28 549	
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	30/06/2025	18 703	1 714	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2024	581 660	36 608	700
ARADEL	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/2025	199 230	75 987	9 426
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2024	31 646	6 902	345
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2024	67 668	18 719	2 472
BNP PARIBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/08/2024	16 547	-13 287	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FSCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3%	11 765	31/12/2024	793 151	43 867		
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust			3 711	3 711	31/12/2024	22 728	1 480	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18%	5 013	31/12/2024	5 867	4 952		
CASABLANCA PATRIMOINE S.A.	Fonds	1 000	50%	500</					



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature données couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	51 387 698		
Autres valeurs et sûretés réelles	80 376 146		
TOTAL	131 763 844		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	583 800		583 800

PROVISIONS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	6 084 391	410 378	631 072	2 522	5 866 219
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 821 660	406 363	413 001	589	5 815 610
Titres de placement & investissement	1 473	-	164	-	1 309
Titres de participation et emplois assimilés	237 695	15	217 907	904	20 707
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	4 000	-	-	16 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572			1 029	11 601
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	800 538	115 196	80 073	20 782	856 443
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	232 652	10 202	-	-	242 853
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 652	-	4 785	-	2 866
provisions pour risques généraux et charges	560 211	104 994	75 288	20 782	610 700
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 884 929	525 573	711 145	23 304	6 722 662

PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI fait l'objet d'un contrôle de l'Office des Changes portant sur les opérations en devises relatives à ses activités. La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMobilisations incorporelles	1 393 176	62 798	-	1 455 975	712 931	55 723	-	-	767 654	687 321
Droit au bail	239 166	-	-	239 166	2 667	-	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement										
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 154 011	62 798	-	1 216 809	710 263	55 723	-	-	765 986	450 823
Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMobilisations corporelles	2 606 900	37 925	-	2 644 825	1 798 410	59 623	-	1 858 034	786 792	
Immeubles d'exploitation	1 083 310	349	-	1 083 658	622 988	18 629	-	-	641 616	442 042
Terrain d'exploitation	21 949	-	-	21 949	-	-	-	-	0	21 949
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 040 512	349	-	1 040 860	607 303	18 429	-	-	625 732	415 128
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849	-	-	20 849	15 684	200	-	-	15 884	4 965
Mobilier et matériel d'exploitation	775 617	15 084	-	790 702	602 202	25 640	-	-	627 842	162 859
Mobilier de bureau d'exploitation	189 677	8 073	-	197 751	169 640	2 684	-	-	172 324	25 426
Matériel de bureau d'exploitation	53 769	1 262	-	55 032	52 342	572	-	-	52 914	2 118
Matériel informatique	531 598	5 738	-	537 336	380 134	22 333	-	-	402 467	134 869
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	572	11	-	583	85	51	-	-	137	446
Autres matériels d'exploitation										
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	697 531	22 493	-	720 024	545 637	14 409	-	-	560 046	159 977
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	27 584	945	-	-	28 529	21 913
Terrains hors exploitation										
Immeubles hors exploitation	46 075	-	-	46 075	23 755	868	-	-	24 623	21 452
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367	-	-	4 367	3 828	78	-	-	3 906	461
Autres immobilisations corporelles hors exploitation										
IMMobilisations en cours	23 999	1 699	-	25 697	-	-	-	-	-	25 697
TOTAL	4 024 075	102 423	-	4 126 498	2 511 341	115 346	-	-	2 626 687	1 499 811

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

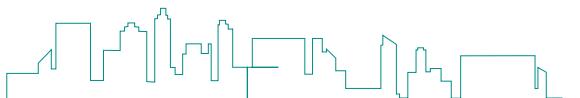


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

	En milliers de DH	30/06/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 458 844	4 873 593	
2. (+) Récupérations sur créances amorties	22 214	12 886	
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	23 831	3 668	
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-950 501	-2 136 900	
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-214 567	-1 216	
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 054 775	-2 024 686	
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-144 948	-224 398	
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	140 097	502 948	
Variation des :			
8. (+) Crédances sur les Établissements de crédit et assimilés	-2 052 519	-527 719	
9. (+) Crédances sur la clientèle	503 632	443 103	
10. (+) Titres de transaction et de placement	-88 458	93 490	
11. (+) Autres actifs	-725 953	211 169	
12. (+) Titres Moudaraba et Mousharaka	-72 347	-895	
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location			
14. (+) Immobilisations données en Ijara			
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	525 233	736 605	
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2 635 420	-777 236	
17. (+) Dépôts de la clientèle			
18. (+) Dettes envers la clientèle dur les produits participatifs	-2 694 286	-246 804	
19. (+) Titres de créance émis	797 987	360 375	
20. (+) Autres passifs			
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 171 290	292 087	
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-1 031 193	795 035	
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières			
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières			
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-102 423	-233 073	
25. (+) Intérêts perçus			
26. (+) Dividendes perçus	94 798	90 269	
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-7 625	-125 075	
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus			
28. (+) Variation de dettes subordonnées			
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus			
30. (+) Emission d'actions			
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés			
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés			
33. (-) Intérêts versés			
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar			
35. (-) Dividendes versés			
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-	-239 027	
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-1 038 818	430 933	
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 793 793	1 362 860	
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	754 974	1 793 793	

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

	En milliers de DH	30/06/2025	31/12/2024
ACTIF			
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	98 194	45 881	
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	449	449	
À vue	449	449	
À terme			
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	817 143	694 185	
Crédances sur Mourabaha	817 143	694 185	
Crédances sur Salam			
Crédances sur autres financements participatifs			
Autres créances sur la clientèle			
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT			
Dont Certificats de Sukuk			
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS			
IMMobilisations données en Ijara			
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS			
Dont Certificats de Sukuk			
Dont titres de Moudaraba et Mousharaka			
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	8 246	8 719	
AUTRES ACTIFS	924 033	749 234	

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

	En milliers de DH	30/06/2025	31/12/2024
PASSIF			
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX			
DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	351 958	240 053	
Dettes sur Mourabaha			
Dettes sur Salam			
Dettes sur autres financements participatifs			
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	351 958	240 053	
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	37 163	24 275	
Comptes à vue créditeurs	32 662	23 368	
Autres comptes créditeurs	4 501	907	
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS			
Dettes sur Mourabaha			
Dettes sur Salam			
Dettes sur autres financements participatifs			
AUTRES PASSIFS	302 239	257 923	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	75	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS			
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000	
REPORTS	21 907	12 916	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 691	8 991	
TOTAL DES PASSIFS	924 033	749 234	

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

I. DATATION

Date de clôture ⁽¹⁾

30 juin 2025

Date d'Établissement des États de synthèse ⁽²⁾

Septembre 2025

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUX AVANT LA 1^{RE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES

Indications des événements

Favorables

Défavorables

NÉANT

NÉANT

	En milliers de DH	30/06/2025	31/12/2024
TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2025 AU 30/06/2025			
TITRES			
NOMBRE DE TITRES	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025
TITRES	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025
Titres dont l'Établissement est dépositaire	124 779 202	123 633 673	84 445 529
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion			
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'Établissement est dépositaire	16 115 091	28 346 278	9 092 535
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion			
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire			
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion			
COMpte DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2025			
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit			
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle			
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk			
Produits sur titres de Moudaraba et Mousharaka			
Produits sur immobilisations données en Ijara			
Commission sur prestations de service			
Autres produits bancaires			
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus			
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés			
Charges sur opérations avec la clientèle			
Charges sur titres de Moudaraba et Mousharaka			
Charges sur immobilisations données en Ijara			
Autres charges bancaires			
Charges sur immobilisations			
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus			
PRODUIT NET BANCAIRE	11 769	8 895	
Produits d'exploitation non bancaire			
Charges d'exploitation non bancaire			
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 343	2 399	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOURVABLES	0	11	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES			
RÉSULTAT COURANT	9 426	6 455	
RÉSULTAT NON COURANT	-59	-1	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	9 367	6 454	
Impôts théorique			
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	5 691	3 969	

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut AU 30/06/2025	En milliers de DH							
							Encours des créances Mourabaha AU 30/06/2025							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS														
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE														
➤ Mourabaha														
➤ Mourabaha pour donneur d'ordre	182 632	48 420	13 685		855	216 512	817 061							
TOTAL	182 632	48 420	13 685		855	216 512	817 061							

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2025

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ Salam						
➤ Autre financements participatifs						
				NÉANT		

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice –		Montant brut au 30/06/2025	Provisions				En milliers de DH	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 30/06/2025
BIENS ACQUIS - MOURABAHÀ											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHÀ POUR DONNEUR D'ORDRE	137 282	137 282									
➤ Biens mobiliers	3 637	3 637									
➤ Biens immobiliers	133 645	133 645									
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	137 282	137 282									

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés		En milliers de DH
							Montant 30/06/2025	Montant 31/12/2024	Montant 30/06/2025	Montant 31/12/2024	
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500	-	-	-	-	
MAD	765 500	100	3,45%	10	Subordination classique	765 500	-	-	-	-	
MAD	750 000	100	5,11%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000	-	-	-	-	
TOTAL	2 250 000					2 250 000					

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	En milliers de DH	
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-	-	-	-	-



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **9.899.617 KMAD**, dont un bénéfice net de **292.411 KMAD**, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 26 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
Boulevard Driss Slaoui, Secteur 15
Rabat, Maroc
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 08)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

Fidroc Grant Thornton
Membre du Groupe Grant Thornton
7 Bd. Oufala, Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 28 86 70

Faïcal MEKOUAR
Associé



Les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe ont été examinés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 23 juillet 2025.

Les états financiers consolidés condensés sont présentés au titre des deux semestres 2025 et 2024. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, amendé par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que le premier semestre 2023 est consultable dans l'amendement du 2 août 2024, enregistrée sous le numéro D 24-0117-A02, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2024 sous le numéro D 24-0117-A02.

BILAN AU 30 JUIN 2025

	En millions d'Euros	
	30/06/2025	31/12/2024
ACTIF		
Caisse, banques centrales	197 419	182 496
Instrument financiers en valeur de marché par résultat		
➡ Portefeuille de titres	324 347	267 357
➡ Prêts et opérations de pension	294 433	225 699
➡ Instruments financiers dérivés	299 376	322 631
Instrument financiers dérivés de couverture	18 842	20 851
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➡ Titres de dette	79 171	71 430
➡ Instruments de capitaux propres	1 465	1 610
Actifs financiers au coût amorti		
➡ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	50 361	31 147
➡ Prêts et créances sur la clientèle	890 933	900 141
➡ Titres de dette	153 325	146 975
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(1 255)	(758)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	297 470	286 849
Actifs d'impôts courants et différés	5 499	6 215
Comptes de régularisation et actifs divers	169 967	174 147
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 787	7 862
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	51 458	50 314
Immobilisations incorporelles	4 298	4 392
Écarts d'acquisition	5 480	5 550
TOTAL ACTIF	2 849 376	2 704 908
DETTES		
Banques centrales	2 613	3 366
Instrument financiers en valeur de marché par résultat		
➡ Portefeuille de titres	98 526	79 958
➡ Dépôts et opérations de pension	396 399	304 817
➡ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	112 610	104 934
➡ Instruments financiers dérivés	281 322	301 953
Instrument financiers dérivés de couverture	29 679	36 864
Passifs financiers au coût amorti		
➡ Dettes envers les Établissements de crédit	111 800	66 872
➡ Dettes envers la clientèle	1 024 734	1 034 857
➡ Dettes représentées par un titre	200 843	198 119
➡ Dettes subordonnées	33 807	31 799
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 922)	(10 696)
Passifs d'impôts courants et différés	3 302	3 657
Comptes de régularisation et passifs divers	150 430	136 955
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	253 023	247 699
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	19 413	19 807
Provisions pour risques et charges	9 357	9 806
TOTAL DETTES	2 717 736	2 570 767
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	124 009	118 957
Résultat de la période, part du Groupe	6 209	11 688
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	130 218	130 645
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(4 532)	(2 508)
TOTAL PART DU GROUPE	125 686	128 137
INTÉRÊTS MINORITAIRES	5 954	6 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 640	134 141
TOTAL PASSIF	2 849 376	2 704 908

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2025

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Intérêts et produits assimilés	36 573	42 401
Intérêts et charges assimilées	(26 694)	(32 829)
Commissions (produits)	8 195	8 091
Commissions (charges)	(2 846)	(2 680)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	6 797	6 027
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	151	202
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	16	49
Produits nets des activités d'assurance	1 214	1 210
dont : ➡ Produits des activités d'assurance	5 167	4 779
➡ Charges afférentes aux contrats d'assurance	(4 067)	(3 683)
➡ Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	2 686	6 721
➡ Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(2 572)	(6 607)
Produits des autres activités	11 230	11 022
Charges des autres activités	(9 095)	(8 740)
PRODUIT NET BANCAIRE	25 541	24 753
Charges générales d'exploitation	(14 344)	(13 946)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 145)	(1 167)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	10 052	9 640
Coût du risque	(1 650)	(1 392)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(115)	(96)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 287	8 152
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	420	385
Gains nets sur autres actifs immobilisés	42	22
Écarts d'acquisition	48	226
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	8 797	8 785
Impôt sur les bénéfices	(2 288)	(2 052)
RÉSULTAT NET	6 509	6 733
dont intérêts minoritaires	300	235
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	6 209	6 498
Résultat par action	5,18	5,32
Résultat dilué par action	5,18	5,32

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2025

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	8 797	8 785
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat	12 078	10 987
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 941	3 511
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(1)	(10)
Dotations nettes aux provisions	1 321	126
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	4 085	1 786
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(420)	(385)
(Produits) nets des activités d'investissement	(248)	(97)
(Produits) nets des activités de financement	(743)	(440)
Autres mouvements	4 143	6 496
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1631	(112 930)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	48 514	(5 353)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(40 646)	(97 928)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers ⁽¹⁾	(4 129)	(8 146)
Impôts versés	(2 108)	(1 503)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	22 506	(93 158)
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	55	2 082
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 127)	(1 047)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 072)	1 035
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(7 319)	(8 349)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	8 225	821
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	906	(7 528)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	(5 815)	(2 596)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	16 525	(102 247)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	178 212	282 579
Comptes actifs de caisse, banques centrales	182 511	288 279
Comptes passifs de banques centrales	(3 366)	(3 374)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	9 482	8 352
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 608)	(10 770)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	92
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	194 737	180 332
Comptes actifs de caisse, banques centrales	197 433	184 481
Comptes passifs de banques centrales	(2 613)	(3 637)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	12 052	11 922
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 033)	(12 218)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(102)	(216)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	16 525	(102 247)

(1) A compter du 31 décembre 2024, les actifs en location simple cédés sont présentés sur la ligne « Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers ». Au 30 juin 2024, ils étaient présentés au sein de la ligne « Autres mouvements » pour 3 144 millions d'euros.



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change